

Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques dans la catégorie

"Conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques"

- Formation continue -

 4 jours

 Nous contacter

 Les Vaseix

- 
- Délivrer deux conseils de nature différente aux utilisateurs professionnels (agriculteurs ou autres) au sein des entreprises non soumises à agrément :
 - Un conseil stratégique, pluriannuel, individualisé et adapté à l'environnement technicoéconomique de la structure;
 - Un conseil spécifique, répondant à un besoin ponctuel.
 - Elaborer un diagnostic permettant de définir une stratégie de gestion des produits phytopharmaceutiques, en fonction de l'itinéraire technique de l'exploitation, de l'organisation sociale et de la situation économique de l'entreprise concernée.
 - Prendre en compte de multiples paramètres techniques, agronomiques, économiques et environnementaux pour rédiger un diagnostic personnalisé préalable.
 - Elaboration d'un conseil stratégique sur la base d'un diagnostic permettant de définir un plan d'action visant à réduire l'usage de produits phytopharmaceutiques.
 - Conduite d'un second conseil stratégique permettant de réaliser un bilan et des perspectives d'évolution en matière d'usage de produits phytopharmaceutiques par rapport aux enjeux définis dans le diagnostic initial. Identifier, à partir des éléments transmis par le responsable de l'entreprise et ou d'une visite sur place, des enjeux nécessitant un conseil ponctuel.
 - Préconiser l'usage d'une substance active, d'une dose par rapport à la cible visée.

Certificat adapté à toute personne exerçant une activité professionnelle en lien avec le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Certificat attestant d'un niveau de connaissance adapté en fonction de l'usage des produits phytopharmaceutiques.

Professionnels :

- Salariés
- Chefs d'entreprise

Contact

CFPPA Les Vaseix-Bellac

Les Vaseix

87430 Verneuil sur Vienne

05.55.48.44.30

cfppa.limoges@educagri.fr

Pré-requis

Pré-requis pédagogiques : Français « lu, écrit, parlé »

Utilisation de base de l'outil informatique

Pré-requis matériels : tablette ou ordinateur avec connexion internet stable pour le suivi de la formation à distance.

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

Conditions d'inscription

Après réalisation d'un positionnement

Modalités d'alternance

Formation dispensée exclusivement en Centre de Formation

Modalités d'adaptation du parcours

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques. Adaptation du parcours (modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement.

Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »

Modalités pédagogiques

Formation dispensée en présentiel, en salle (cours, échanges de pratiques, mise en situation, études de cas) ou en distanciel via la plateforme Préférence Formation (documents à consulter, guide d'activités interactives, recherches actives sur les sites de référence et les fiches réglementation, quiz, QCM préparatoire)

Validation de la formation

Mode de validation	Inscrit au RS n° :	Certificateur :	Date d'enregistrement de la certification JO/BO :
Certifiant	5656	Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt	10/09/2016

Contenus principaux de la formation

Réglementation

Cadre réglementaire, français : Plan Ecophyto – Grenelle, les différents certificats => Obligation, définition produits phytosanitaires, transport et stockage.

Stratégies pour limiter recours phytos

Identification des bioagresseurs

Biocontrôle, lutte intégrée. Choix espèces variétés, contrôle cultural, travail du sol.
Raisonnement intervention.

Prévention des risques pour l'environnement

Impact sur l'environnement, connaissance des dangers, contamination, pollution et risques.

Santé

Etiquette, pictogrammes, situation d'exposition. Dangerosité, pénétration, intoxication. Devenir des produits.

Durée totale de la formation : 28h00

Modalités d'évaluation

Évaluation nationale sous forme de questionnaire à choix multiple en ligne, déclinée selon la catégorie de certificat visé et le secteur d'activité professionnelle du stagiaire.

L'évaluation et le test seul sont réalisés à partir du module « QCM » de l'application habilitation-ofphyto.fr

Certificat valable 5 ans

Rémunération

Formation non rémunérée.

Tarifs et modes de financements

Coût de la formation

Individuel : 140 € par jour, 560€ pour la session.

Groupe : 1 100 € par jour, 4 400 € pour la session.

En fonction de votre statut, différentes solutions existent pour financer votre projet de formation (Transition Pro, mon compte CPF, France Travail, Fonds personnels, Fonds de formation Vivéa... etc...)

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches et une proposition individualisée vous sera remise.

Chiffres clés

Taux de satisfaction : Pas de taux

Contacts

Centre de Formation Professionnelle et de la Promotion Agricoles de la Haute-Vienne (CFPPA 87)

Site des Vaseix

Les Vaseix
87430 Verneuil/Vienne
05.55.48.44.30

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

Développeur des stages courts de la formation continue :

Carine BOURROU
Tél : 05.55.48.44.30
Mail : carine.bourrou@educagri.fr

Référente administrative :

Carine BOURROU
Tél : 05.55.48.44.30
Mail : carine.bourrou@educagri.fr

Référente handicap :

Estelle NGUYEN
Tél : 05.55.48 44 30
Mail : estelle.nguyen@educagri.fr